# Avis Public

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

## ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

## PROJET DE RÉSOLUTION CA14 26 0104

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 8 avril 2014, un projet de résolution (CA14 26 0104) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8), relativement à un projet particulier autorisant :

- l'exemption du paiement de frais de parc suite au morcellement du lot 2 169 923 visant l'immeuble situé au 6361, 6e Avenue

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 5 mai 2014 à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution vise la zone **0312**, ci-après illustrée :

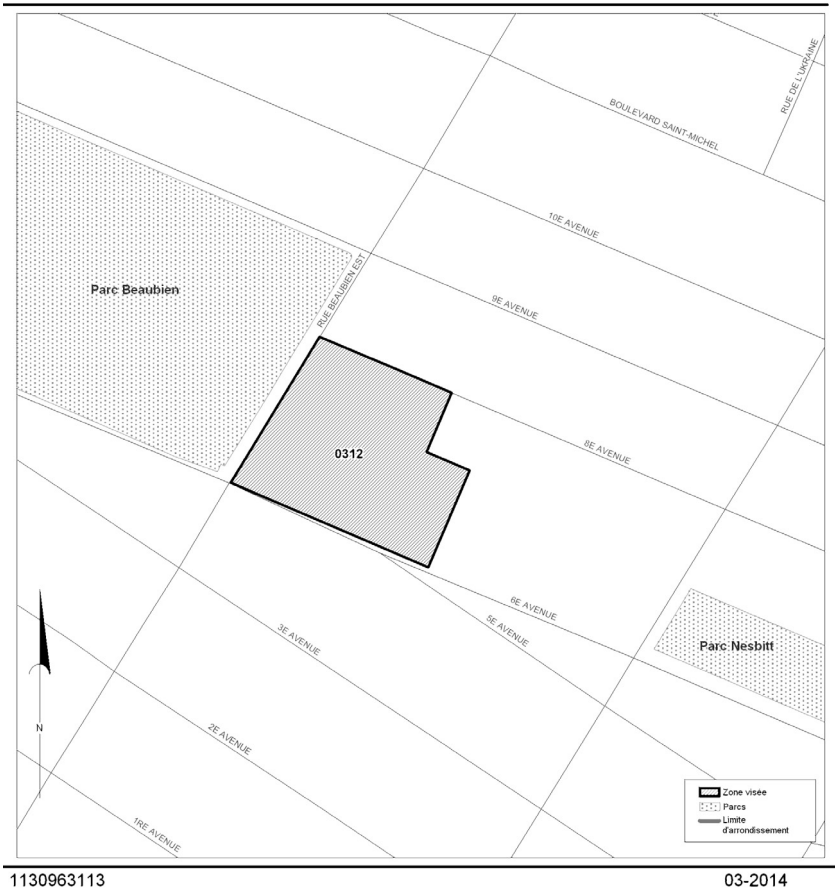


1130963113 03-2014

Le projet de résolution CA14 26 0104 ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 22 avril 2014

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

5537668_4x120